



Conduite d'un mineur sans permis

Par **21251528**, le **24/05/2013** à **01:53**

Bonjour,

Mon fils de 16 ans et demi s'est fait arrêter pour avoir conduit sans permis de conduire, sans assurance et vol de véhicule (la personne concernée n'a pas portée plainte)

Que risque mon fils qui doit passer au tribunal ? foyer ou autre ? en sachant que ce dernier est déjà connu des services de police (complicité de vol sur véhicule sur une ancienne affaire mais première fois pour conduite sans PC . Merci d'avance pour vos réponses.